

"L'étudiant a le devoir de propager et défendre la vérité" Charte de Grenoble. 1946

L'Unef : le syndicat de tous les étudiants !

Cette année encore, la campagne SOS inscriptions de l'Unef a permis de résoudre les problèmes administratifs de nombreux étudiants (dossiers d'inscription, logements, aides sociales). Parce qu'il n'est pas toujours facile de se repérer au sein de l'université, l'Unef a accueilli et renseigné les nouveaux bacheliers au cours des mois de juillet et septembre.

Conforme à ses valeurs de solidarité, notre syndicat poursuivra sa mission d'accueil et d'entraide. Nous participerons aux réunions de pré-rentrée ; des permanences seront assurées dans nos locaux pour permettre à l'ensemble des étudiants de nous rencontrer ; régulièrement, nous vous tiendrons informés de l'actualité universitaire.

L'Unef, c'est le seul syndicat présent dans tous les établissements !

En tant qu'organisation de jeunesse, l'Unef a également vocation à intervenir sur des sujets de société comme la lutte contre les discriminations ou la mondialisation. Nous nous retrouverons cette année autour de nombreuses animations. Faire vivre les campus et les résidences universitaires, donner toute sa place à la culture, telles sont nos ambitions.

L'Unef, c'est la première organisation étudiante !

Avec cette nouvelle année universitaire qui commence ressurgissent de vieux problèmes : augmentation des frais d'inscriptions, des tickets de RU, des loyers, suppression des semaines banalisées dans certains UFR. L'Unef interviendra, cette année encore, pour garantir le respect de nos droits et en gagner de nouveaux. Il s'agit d'un enjeu fondamental pour qui veut assurer l'égalité entre étudiants.

L'Unef, c'est votre engagement !

Personne n'en parle...

Consultation des copies en médecine :

Plusieurs étudiants ont éprouvé des difficultés pour consulter leur copie d'examen en fac de médecine. Rappelons donc que tout étudiant a le droit sur sa demande, à la communication de sa copie et à un entretien avec le correcteur. Nous restons vigilants sur ce problème ; n'hésitez pas à nous contacter.

Augmentation des loyers, des tickets de RU... :

L'augmentation trop faible du montant des bourses (6% en 5 ans) ne suit pas l'augmentation du coût de la vie (23%).

Cette situation inacceptable paupérise les étudiants. Retrouvez l'enquête de l'Unef (« le panier de l'étudiant ») sur www.unef.fr

Gratuité des activités pédagogiques :

Un voyage validant pour son exam de géo. Quelle bonne idée ! Sauf quand il est payant ! L'Unef a obtenu pour cette année la gratuité du voyage et de manière plus générale, celle de toute activité pédagogique obligatoire.

Diminution des fonctionnaires :

Le gouvernement a annoncé la suppression de plusieurs milliers de postes de fonctionnaires alors que les besoins s'accroissent dans la population. Encore moins de profs pour des cours en petits groupes, encore moins d'agents techniques dans nos facs et encore moins de débouchés à la fin de nos études !

Suppression des semaines banalisées avant les exams :

Cette année, il n'y aura pas de semaines banalisées en sciences humaines et en psycho/socio. Il semble pourtant évident que de meilleures conditions de révisions assurent de meilleurs résultats aux examens ! L'Unef se battra pour regagner ces droits !

Frais illégaux :

L'Unef a recensé quelques 50 universités hors-la-loi. Celles-ci pratiquent des dépassements de droits d'inscriptions pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines d'euros. Comme l'année dernière, l'Unef déposera des recours devant le tribunal administratif pour les faire annuler et espère obtenir leur remboursement pour les étudiants.

Allocation d'installation étudiante : **halte au saupoudrage !**

Si la crise du CPE a révélé la grande précarité qui frappe la jeunesse, le gouvernement ne semble pas avoir pris la mesure de ce mécontentement.

Il vient d'annoncer la mise en place d'ALINE, allocation qui sera versée par la CAF aux seuls étudiants boursiers ayant fait leur première demande de logement lors de cette rentrée universitaire. 300€ pour seulement 3,5% des étudiants, soit 24 millions d'euros ! C'est à dire rien quand on sait que la simple revalorisation des bourses par rapport au niveau de 2002 représente, à elle seule, 90 millions d'euros !

Loin de considérer ce dispositif comme une victoire, l'Unef demande l'extension de ce dispositif à l'ensemble des étudiants. Face à la diminution du niveau de vie des étudiants, il faut également des mesures d'urgence :

- le versement d'un 10ème mois de bourse supplémentaire
- une allocation pour les boursiers « échelon 0 »

D'autres mesures doivent être proposées comme la réévaluation du montant des bourses et des aides au logement, la réduction des dépenses (demi-tarif dans les transports, exonération de la taxe d'habitation...).

**Pour soutenir ces revendications,
signez la pétition !**

Allocation autonomie

L'Unef souhaite mettre en place une allocation accessible à tous les étudiants en fonction de leurs propres revenus et non plus en fonction de ceux de leurs parents. Elle doit être d'un montant suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins et permettre à l'étudiant de se consacrer pleinement à sa formation. Nous ne devons plus choisir entre salariat étudiant et dépendance familiale !

Réseau Universités Sans Frontières

Le Réseau Universités Sans Frontières se constitue autour de l'appel « étudiants étrangers : ni sélection, ni expulsions ! ». Sa création a été officiellement annoncée jeudi 29 juin au niveau national. Le RUSF se donne pour objectif de fédérer les initiatives existantes en faveur des étudiants étrangers et d'inciter à la création de collectifs de soutien aux étudiants étrangers dans les universités.



Depuis le jeudi 7 septembre le Réseau Universités Sans Frontières s'est constitué sur le campus. L'Unef est partie prenante de ce réseau. Celui-ci a pour but d'organiser la solidarité en mettant en place un dispositif permettant à ces étudiants d'être aidés et conseillés dans leurs démarches de régularisation.

Les étudiants étrangers, trop souvent laissés à eux-mêmes, pourront ainsi obtenir de l'aide de la part du réseau. Des permanences seront organisées dans les locaux de l'Unef et des brochures d'information juridiques seront mises à disposition. Notre référent local : 06 72 70 55 40.

Nom : Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Tel/portable : Email :

Je souhaite être informé des activités de l'UNEF Rouen
Je souhaite adhérer à l'UNEF Rouen (20 €/ 1 an)

Coupon à renvoyer à : UNEF
UFR des lettres et sciences humaines,
Rue Lavoisier, local : B120, 76 130 Mont Saint Aignan

Mail : unefrouen@hotmail.com Tel : 06 16 54 81 90

le syndicat
étudiant
unef